

**Durée**

14 heures

**Lieu**

Intra/Inter

**Groupe**

De 6 à 12 personnes

**Tarif**

Sur devis

■ Prérequis

Diplôme d'Aide-Soignant ou d'Auxiliaire de puériculture.

■ Public concerné

Cette formation s'adresse aux Aides soignant et auxiliaire de puériculture diplômés avant 2022.

■ Objectifs de la formation

- Le Decret n°2021-980 introduit dans le code de la santé publique des soins courants de la vie quotidienne que peuvent réaliser les aides-soignants et les auxiliaires de puériculture dans la limite de leurs compétences.
Plus précisément, la délégation par un infirmier dans l'exercice de son rôle propre d'actes et de soins dispensés dans un établissement de santé ou dans un service social et médico-social est possible au profit des aides-soignants, auxiliaires de puériculture et AES.
- L'infirmier ou l'infirmière peut désormais confier à l'aide-soignant ou l'auxiliaire de puériculture la réalisation, le cas échéant en dehors de sa présence, de soins courants de la vie quotidienne
- Le soignant au terme de cette formation sera capable de comprendre et de réaliser les actes définis dans son nouveau référentiel.

■ Compétences visées

- Actualisation des connaissances relatives aux soins de la fonction respiratoire.
- Actualisation des connaissances de la mesure quantitative et qualitative des paramètres vitaux
- Actualisation des connaissances sur l'administration médicamenteuse.

■ Méthodes pédagogiques

Exposés interactifs/ Exercices pratiques / Mises en situation

■ Moyens pédagogiques

- Ordinateur
- Vidéo projecteur
- Mannequins adulte, enfant, nourrisson
- Défibrillateur Automatisé Externe de formation
- Matériels d'examen non invasifs (brassard à tension, saturomètre...)
- Matériels pour simulations d'outils et de blessures

**ACTUALISATION DES CONNAISSANCES
AIDE-SOIGNANTS****■ Organisation de la formation**

Formation de 7 heures en présentiel consécutives ou non selon les besoins de l'établissement.

Module 1 : Soins de la fonction respiratoire

- Observation du patient en assistance respiratoire
- Montage et entretien du matériel et réalisation d'aspiration endotrachéale sur orifice trachéal cicatrisé et non inflammatoire
- Oxygénothérapie : montage et entretien du matériel, surveillance du patient
- Changement de lunette à oxygène courbe avec tubulure
- Mesure de la saturation en oxygène

Module 2 : Mesure quantitative et qualitative des paramètres vitaux

- Recueil de la glycémie capillaire ou par lecture instantanée transdermique
- Lecture instantanée des données biologiques urinaires
- Recueil aseptique d'urine hors sonde urinaire
- Mesure du périmètre crânien (auxiliaire puéricultrice)

Module 3 : Administration Médicamenteuse

- Pose de suppositoire
- Application de crème et de pommade
- Lavage oculaire et instillation de collyre
- Soins de colectomies

■ Modalités d'évaluation

Suivre la totalité de la formation.

■ Sanction

Attestation de formation

■ Modalités et délais d'accès

Contactez le responsable du pôle Formation minimum 15 jours avant la session

■ Maintien et actualisation des compétences

Annuel conseillé.

■ Formation accessible aux personnes handicapées

Oui

■ Qualification des formateurs

Infirmière DE Urgentiste

Programme conforme au décret n°2021-980.

Nous contacter

CROIX BLANCHE PREVENTION
10 boulevard Tisseron – 13014 Marseille
Tél : 09 78 08 25 15 – www.croixblanche prevention.com